

RÉSUMÉ D'ORIENTATION

Recommandations et mesures décidées à Forum III

Priorités d'actions après 2000

Lors de sa première réunion en 1994 à Stockholm, le Forum a adopté des recommandations pour une quarantaine de priorités d'action. Six ans plus tard, des progrès considérables ont été enregistrés sur ces objectifs tandis que de nouveaux défis sont apparus. Forum III a étudié et adopté de nouvelles priorités d'action après l'an 2000. Ces nouvelles priorités actualisent les objectifs dans les précédents domaines d'activité et fixent des buts dans plusieurs secteurs nouveaux. On trouve dans ceux-ci :

- les données sur les dangers inhérents aux régions géographiques autres que celles à climat tempéré ;
- la disponibilité des données pertinentes sur les dangers dans le laps de temps le plus court possible ;
- la disponibilité des informations sur les risques relatifs à l'exportation des produits chimiques dangereux ;
- la gestion des stocks de pesticides et d'autres produits chimiques qui ne sont plus utilisés ;
- les mesures prises au niveau mondial contre les polluants organiques persistants ;
- les intoxications des utilisateurs de pesticides toxiques ;
- les plans nationaux d'action destinés à traiter le problème des produits chimiques dangereux ;
- la prise de mesures contre le trafic illicite de produits toxiques et dangereux ;
- la promotion de l'aide permettant à tous les pays de travailler dans tous les domaines d'activité du Forum.

L'annexe 6 donne la liste complète des priorités d'action après 2000.

Prévention du trafic international illicite des produits toxiques et dangereux

Forum III a reconnu les préoccupations mondiales au sujet du trafic illicite des produits toxiques et dangereux. Il a remarqué que, malgré la diversité des problèmes dans les différentes régions, il existe des points communs, de même que des solutions possibles. Le Forum a adopté à l'unanimité plusieurs recommandations dans les priorités d'action après 2000 (Annexe 6).

Obstacles aux échanges d'informations

Il existe de nombreux obstacles nuisant à l'efficacité des échanges d'informations et à leur déroulement en temps opportun. Forum III a reconnu que la résolution des lacunes au niveau de la communication devait être hautement prioritaire à court terme.

Forum III :

- A accepté de soutenir un effort mondial pour veiller à ce que les responsables gouvernementaux de la gestion rationnelle des produits chimiques aient accès à Internet (courrier électronique et Web) à court terme (dans les 1 à 2 ans) et à la formation pour s'en servir efficacement ;

- A demandé que les participants de l'IFCS aident à trouver les fonds nécessaires et les mécanismes d'application, conformément aux rôles décrits ci-dessous ;
- A demandé que les organisations participant au Programme interorganisations pour la gestion rationnelle des produits chimiques (IOMC) prennent la tête de cet effort.

L'action parrainée par le Forum doit avoir prioritairement les cibles suivantes :

- Autorités nationales désignées pour la mise en œuvre de la Convention de Rotterdam ;
- Points focaux nationaux du Forum intergouvernemental sur la Sécurité chimique (IFCS) ;
- Points focaux pour la future convention sur les polluants organiques persistants (POP) ;
- Autres points focaux intéressants et autorités nationales désignées par les pays sur les questions relatives à ce sujet.

Les participants de l'IFCS doivent jouer les rôles suivants :

- Une des organisations participant à l'IOMC doit prendre la tête et coordonner la mobilisation des fonds et la mise en œuvre d'un projet mondial visant à assurer à tous les responsables gouvernementaux de la gestion rationnelle des produits chimiques l'accès à Internet et aux autres moyens d'information, ainsi qu'à la formation pour s'en servir. L'organisation désignée préparera et distribuera un questionnaire conçu pour déterminer les besoins nationaux en matière d'accès à Internet et créer un groupe de travail avec les parties intéressées qui désirent contribuer à cet effort, y compris les autres organisations de l'IOMC.
- Les donateurs potentiels devraient donner la priorité au financement de ce projet, sous la forme d'aides bilatérales avec les pays ou d'un appui à l'organisation coordonnatrice de l'IOMC.
- Les participants de l'IFCS issus des pays en développement doivent jouer un rôle directeur pour mobiliser l'appui à cette action dans leurs pays respectifs et assurer la liaison avec l'organisation coordonnatrice de l'IOMC.
- Les sociétés et les organisations représentant l'industrie chimique devraient fournir des services en nature ; il leur est également recommandé d'envisager des financements, ainsi que de rechercher d'autres ressources financières pour ce projet.
- Toutes les parties devraient encourager la participation de fonds caritatifs privés, notamment ceux créés dans le secteur de la technologie et qui pourraient être intéressés par la possibilité de fournir des ressources pour un tel projet.

Echanges d'informations pour la prise de décision en matière de production chimique

Forum III a reconnu qu'un dispositif était nécessaire pour fournir aux responsables gouvernementaux, à l'industrie et aux autres organismes intéressés dans les pays les moins développés, les informations sur les 'meilleures pratiques' pour la conception et la réalisation de nouvelles installations qui réduisent le plus possible les problèmes de santé et de sécurité ainsi que les risques écologiques associés à la fabrication de produits chimiques.

Forum III :

- A recommandé que les organisations participant au Programme interorganisations pour la gestion rationnelle des produits chimiques (IOMC) tiennent compte des informations nécessaires pour prendre les décisions visant à éviter les effets nocifs sur la santé de l'homme et les répercussions écologiques inhérentes à la fabrication des produits chimiques, favorisent l'échange efficace et en temps opportun de ces informations, élaborent et soutiennent les

mécanismes d'application. Il pourrait s'agir d'intégrer un nouveau chapitre dans le manuel de la gestion des produits chimiques, de créer un mécanisme de coordination pour mettre en contact les autorités et les industries des pays en développement ou en économie de transition avec des responsables au courant de ces questions dans les gouvernements et les industries des pays développés, d'établir un service d'archivage pour saisir et mettre facilement à la disposition des utilisateurs les informations sur les 'meilleures pratiques', les technologies propres et les conséquences pour la santé de l'homme et la qualité de l'environnement. Toutes les parties intéressées seraient appelées à participer à ce programme.

- A demandé à l'industrie chimique, lorsqu'elle ne l'a pas encore fait, de s'engager à informer à l'avance les responsables, les employés, les clients et le grand public dans le pays impliqué quand elle prévoit de nouvelles installations de production ou le développement de celles qui existent déjà, conformément à la législation et à la réglementation nationale, ainsi qu'aux principes de la gestion rationnelle des produits chimiques, tels que les établissent les accords et les directives internationales. Il lui a demandé également de créer des programmes et des initiatives de gestion avisée, englobant Responsible Care[®]. Les informations préalables doivent comprendre des renseignements sur les dangers des produits chimiques pour la santé ou l'environnement et les mesures préventives recommandées.
- A prié instamment les sociétés du secteur chimique opérant à l'échelle mondiale d'appliquer leurs principes, leurs normes et leurs 'meilleures pratiques' internes de santé, de sécurité et d'environnement à tous les stades de la conception, de la construction, du fonctionnement et de la fermeture de leurs installations, dans tous les pays, notamment les pays en développement ou en économie de transition et d'obéir aux législations, réglementations et demandes locales. Les associations de l'industrie chimique sont appelées à favoriser le respect de ce point par leurs membres.
- A demandé aux points focaux nationaux de l'IFCS de diriger la mobilisation des moyens pour utiliser les informations disponibles et veiller à ce que les mesures appropriées soient en place pour protéger les travailleurs, les communautés et l'environnement, ce qui recouvre l'établissement de plans d'urgence.

Inventaires des émissions

Forum III a répété que les Inventaires des émissions et des transferts de matières polluantes (IETMP)/inventaires des émissions représentaient des outils efficaces pour favoriser la diminution des risques imputables aux produits chimiques et la prévention et/ou la réduction des émissions.

- Forum III a encouragé les pays ne disposant pas encore de systèmes d'IETMP à prendre des mesures pour entreprendre la création d'un IETMP national/inventaire des émissions en fonction de la situation et des besoins du pays ;
- Il a demandé à ce que soient créés des IETMP/inventaires des émissions dans au moins deux pays supplémentaires dans chaque région de l'IFCS d'ici 2004 ;
- Il a appelé les pays à impliquer toutes les parties concernées et intéressées dans la conception des IETMP/inventaires des émissions et à veiller à ce que toutes les parties aient les informations nécessaires et puissent participer de manière efficace ;

- Il a prié instamment les pays de lier les IETMP nationaux /inventaires des émissions aux prescriptions des accords internationaux en matière de notification ;
- Il a appelé la communauté des donateurs bilatéraux et multilatéraux à apporter une aide financière et technique en réponse aux demandes nationales concernant les IETMP/inventaires des émissions ;
- Il a appelé le PNUE et l'UNITAR à accroître leur aide technique et financière aux pays en développement et en économie de transition pour que ceux-ci puissent renforcer leurs moyens et leurs capacités de concevoir et de mettre en place des IETMP nationaux/inventaires des émissions ;
- Il a demandé à l'ICCA de présenter à Forum IV un rapport sur les progrès réalisés dans la mise en œuvre de sa politique sur les IETMP/inventaires des émissions, y compris la possibilité, pour les membres de l'ICCA ayant des installations dans des pays ne disposant pas de systèmes optionnels ou réglementaires d'IETMP/inventaires des émissions, de faire des divulgations volontaires pendant une période transitoire ;
- Il a demandé au Groupe de coordination des IETMP au sein de l'IOMC de :
 - 1) Préparer pour Forum IV un rapport résumant la situation et les progrès dans le développement des IETMP/inventaires des émissions ;
 - 2) Enquêter sur les possibilités d'engager dans le travail du groupe les pays qui ne sont pas encore membres de l'OCDE ;
 - 3) Préparer un rapport traitant du lien entre les exigences concernant les informations à présenter dans le cadre des accords internationaux et les IETMP nationaux/inventaires des émissions ;
 - 4) Coordonner l'action demandée ci-dessus et préparer un rapport de synthèse en vue d'un examen et de mesures à décider éventuellement à Forum IV.

Sensibilisation

Le Forum reconnaît le besoin d'un appui à un niveau politique élevé des gouvernements et des organismes internationaux de développement. Forum III a reconnu que l'IFCS devait jouer un rôle bien plus actif pour défendre l'importance de la gestion rationnelle des produits chimiques auprès des hauts responsables des gouvernements et des autres organisations, notamment celles fournissant une aide internationale (donateurs) à des pays bénéficiaires potentiels. A cette fin, Forum III :

- A demandé aux gouvernements et aux organismes internationaux de développement d'associer la gestion rationnelle des produits chimiques à d'autres sujets importants pour la santé et l'environnement, comme le développement durable, la santé et la sécurité au travail, la sécurité des consommateurs, la qualité de l'eau et la biodiversité, ainsi qu'à d'autres programmes intéressants de développement et de coopération dans les domaines de l'agriculture et de l'industrie.
- A recommandé que chaque pays donateur désigne un point de contact pour la gestion des produits chimiques, comme cela a été décidé pour le réseau d'échange des informations pour le renforcement des capacités de gestion rationnelle des produits chimiques. Ce point de

contact devrait faciliter l'échange des informations relatives au financement et aux questions connexes entre le donateur, d'autres donateurs, des organismes et programmes internationaux ainsi que les partenaires dans les pays bénéficiaires pour éviter la duplication des efforts et accroître l'effet synergique des différents projets.

- A recommandé la création de programmes de renforcement des capacités dont les pays en développement et en économie de transition ont besoin et qui aboutiront à l'élaboration de stratégies et de procédures pour la collecte et la diffusion d'informations dans le cadre de la réalisation des inventaires nationaux des émissions et d'autres outils, comme les Inventaires des émissions et des transferts de matières polluantes.
- A prié instamment les secrétariats des différentes Conventions, les organisations participant au Programme interorganisations pour la gestion rationnelle des produits chimiques (IOMC) et les donateurs d'accroître fortement leur coordination dans les programmes de renforcement des capacités et de mettre en place de nouvelles synergies et possibilités de coordination pour l'application des conventions et pour d'autres domaines de la gestion rationnelle des produits chimiques, en gardant à l'esprit la nécessité d'une approche globale.
- A recommandé fortement que la sécurité des travailleurs reste une des cibles principales des activités du Forum, notamment celles visant à fournir un appui aux programmes nationaux œuvrant dans ce domaine, qu'il s'agisse d'éducation, de formation ou de renforcement des capacités. Le Forum a recommandé en outre de renforcer la coopération entre l'IFCS et l'Organisation internationale du Travail (OIT), ainsi que ses partenaires tripartites (gouvernements, industrie et travailleurs) pour garantir le plus haut niveau possible de sécurité chimique au travail.
- A souligné le caractère fondamental de la création et du renforcement des comités et institutions nationales pour progresser dans l'élaboration de profils nationaux, la sensibilisation et la participation de tous les secteurs.
- A recommandé que toutes les organisations internationales et les donateurs apportent leur concours au renforcement des organisations non gouvernementales publiques (ONG) actives dans le domaine de la sécurité chimique. Comme, à présent, les fondations caritatives et les autres organismes donateurs sur lesquels ces ONG s'appuient souvent concentrent leurs efforts sur d'autres domaines, comme les modifications climatiques ou la biodiversité, le Forum invite à accorder une priorité plus importante aux actions dans le domaine de la sécurité chimique. Cela devrait en particulier se faire à un niveau international et pour les ONG dans les pays en développement ou en économie de transition.
- A prié instamment les représentants des principaux organismes donateurs et groupes de coordination, dont la Banque mondiale, les banques régionales de développement, le Fonds pour l'environnement mondial (FEM), le Programme des Nations Unies pour le développement (PNUD), le Comité d'aide au développement de l'OCDE (CAD), à participer activement aux actions et réunions de l'IFCS.

Réseau d'échange des informations sur le renforcement des capacités de gestion rationnelle des produits chimiques

Forum III soutient le développement d'un réseau d'échange des informations sur le renforcement des capacités de gestion rationnelle des produits chimiques et a adopté pour ce réseau, à titre de mesure temporaire, le mandat provisoire qui lui a été présenté. Afin de lancer une action concrète dès Forum IV, il a également fait les recommandations suivantes :

- Il a donné des instructions au Comité permanent du Forum pour qu'il aide à créer un groupe d'orientation/groupe consultatif pour le Réseau et à adopter un mandat définitif ;
- Il a recommandé que le secrétariat de l'IFCS serve de nœud central de coordination au cours de la phase de lancement ;
- Il a demandé au secrétariat de l'IFCS, en consultation avec les groupes intéressés représentés à l'IFCS et en coordination avec les organisations participant au Programme interorganisations pour la gestion rationnelle des produits chimiques (IOMC) et la Banque mondiale, de créer le Réseau en tenant compte des travaux en cours ou prévus dans d'autres forums ;
- Il a encouragé les pays et les organisations à apporter leur concours pour la phase de lancement du Réseau, conformément aux différentes options prévues à la section 10 du mandat provisoire ;
- Il a demandé aux pays et aux organisations de désigner des points de contact pour le Réseau (conformément à la section 9 du mandat provisoire) et de fournir des informations concernant la réalisation des objectifs du Réseau ;
- Il a demandé que soit soumis à Forum IV, pour examen et décision de mesures éventuelles, un rapport sur les progrès accomplis et les enseignements tirés de la phase de lancement du Réseau.